

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°267/2022

A la Société LEDITAC SARL

Après avoir reçu le Contrat du marché n°002/MF/MINEPSP/CABMIN/CGPMP/2018, conclu avec le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel, pour un montant total hors taxe de dollars américains neuf millions cent un mille cent quatre-vingt-six, nonante un centimes (USD 9.101.186,91) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 20/09/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Etablissement

Raymond M.L YUMBA  
Directeur Général a.i.